



**ROYAL COLLEGE**  
OF PHYSICIANS AND SURGEONS OF CANADA  
**COLLÈGE ROYAL**  
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA

# Bâtir un système de santé équitable, résilient et durable

Proposition en vue de la préparation du  
budget fédéral de 2024

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada  
4 août 2023



# Recommandations

---

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement fédéral investisse dans des modèles d'équipes intra et interprofessionnelles de soins centrés sur la personne et en fasse la promotion dans tous les milieux de soins, en commençant par les soins primaires, à même les 198,6 milliards de dollars accordés aux provinces et aux territoires pour les soins de santé.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement fédéral collabore avec les ordres des médecins à la collecte de données sur les champs de pratique et les modèles de pratique, notamment des médecins et des infirmières et infirmiers praticiens, et ait recours à un cadre national de données sur l'équité pour mieux comprendre les effectifs requis et appuyer leur planification.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement fédéral favorise un accès plus équitable aux soins de santé en misant sur le développement et l'évaluation continus des soins virtuels, l'accès Internet haute vitesse partout au Canada et l'instauration d'un permis d'exercice pancanadien.

**Recommandation 4 :** Que le gouvernement fédéral crée et continue d'investir dans des programmes qui appuient les objectifs de la Stratégie nationale d'adaptation en matière de santé et de bien-être.

**Recommandation 5 :** Que le gouvernement fédéral investisse dans des programmes visant à offrir à toute la population canadienne un accès équitable aux produits pharmaceutiques et ce, à un coût abordable.

**Recommandation 6 :** Que le gouvernement fédéral assure un financement à long terme afin d'améliorer la formation sur la santé des Autochtones, et la sécurité culturelle au sein du système de santé.

# Proposition prébudgétaire

---

## Le Collège royal

Le Collège royal est une organisation nationale sans but lucratif qui représente plus de 50 000 médecins et chirurgiens spécialistes au Canada et dans le monde entier. Créé en 1929 en vertu d'une loi spéciale du Parlement, le Collège royal est le porte-parole de la médecine spécialisée au Canada. Il établit les normes les plus élevées pour la formation médicale spécialisée, l'évaluation et l'apprentissage à vie des médecins spécialistes, et fait la promotion de politiques de santé réfléchies et adaptées aux besoins actuels.

Le Collège royal entend appuyer l'ensemble du système de santé dans lequel les médecins spécialistes fournissent des soins, en tenant compte des réalités et défis des décisionnaires, et du rôle essentiel de ceux et celles qui veillent au bon fonctionnement du système. Notre organisation reconnaît que la pandémie de COVID-19 a eu des effets négatifs sur le bien-être du personnel de la santé, et avec ses partenaires, elle trouvera des solutions afin de prévenir l'épuisement professionnel et de réduire le fardeau des effectifs médicaux, en continuant de renforcer les assises d'un système équitable, résilient et durable. Il faudra pour cela adopter une approche systémique globale et mettre à contribution les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle est prête à collaborer avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires pour que le système de santé réponde aux besoins des patients et patientes, des effectifs médicaux et de toutes les personnes qui vivent du Canada. Elle est également disposée à travailler avec ses partenaires et le gouvernement fédéral afin de mettre en œuvre ces importantes recommandations, et de bâtir un système de santé plus équitable.

**Recommandation 1 : Que le gouvernement fédéral investisse dans des modèles d'équipes intra et interprofessionnelles de soins centrés sur la personne et en fasse la promotion dans tous les milieux de soins, en commençant par les soins primaires, à même les 198,6 milliards de dollars accordés aux provinces et aux territoires pour les soins de santé.**

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les défis actuels en matière de ressources humaines de la santé (RHS) partout au pays, d'où la crise actuelle. [Le taux d'épuisement professionnel élevé et l'intention de réduire les heures de travail clinique](#) signalés par les médecins minent les effectifs médicaux et l'accessibilité du système. Cette situation augmente les coûts et nuit à la prestation des soins. Le coût approximatif total de l'épuisement professionnel chez les médecins en exercice au Canada s'élève à [213,1 millions de dollars](#) et les temps d'attente en soins spécialisés sont passés [en moyenne de 25,6 semaines en 2021 à 27,4 semaines en 2022](#). Pour faire face à la crise, il faudra miser sur des solutions intégrées.

Des « [modèles de soins novateurs fondés sur le travail d'équipe](#) » font partie des solutions prioritaires mises de l'avant dans le Rapport du Symposium sur les ressources humaines en santé publié par Santé Canada en mai 2022. La mise en place de ces modèles améliorerait le maintien en poste des effectifs médicaux et favoriserait des soins équitables centrés sur la personne. Nous nous réjouissons de [l'annonce](#) de 198,6 milliards de dollars sur 10 ans en vue d'améliorer les services de santé dans les provinces et territoires partout au pays. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce qu'une partie des fonds soit consacrée aux domaines définis dans le rapport intitulé [Une ordonnance pour les soins primaires](#), dont les modèles d'équipes interprofessionnelles, et en fasse la promotion.

Le Collège royal encourage le gouvernement fédéral à mettre en œuvre et à évaluer de façon prioritaire les modèles d'équipes interprofessionnelles de soins primaires centrés sur la personne. Si les résultats sont concluants, il doit, le cas échéant, financer et appuyer les modèles d'équipes intra et interprofessionnelles de soins centrés sur la personne dans tous les milieux de soins de santé.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement fédéral collabore avec les ordres des médecins à la collecte de données sur les champs de pratique et les modèles de pratique, notamment des médecins et des infirmières et infirmiers praticiens, et ait recours à un cadre national de données sur l'équité pour mieux comprendre les effectifs requis et appuyer leur planification.**

Pour remédier à la crise liée aux RHS, il faut disposer de données nationales pour mieux connaître le champ de pratique et les modèles de pratique. Nous nous réjouissons de [l'annonce gouvernementale visant la création d'un centre d'excellence](#) tenant lieu de base de données centrale pour la planification des RHS.

Le Collège royal encourage le gouvernement fédéral à collaborer avec les ordres des médecins des provinces et territoires, par l'intermédiaire de ce centre d'excellence, afin de recueillir des données supplémentaires sur le champ de pratique et les modèles de pratique des médecins, et à recourir à un cadre de données sur l'équité pour mieux comprendre les effectifs médicaux. Ces données supplémentaires mettront en évidence la combinaison de médecins requise pour répondre aux besoins ainsi que les inégalités au sein des effectifs médicaux. La qualité et la disponibilité des données à l'échelle du pays amélioreront la planification des RHS et orienteront l'élaboration d'un plan d'effectifs médicaux équitable, durable et adaptable.

Le Collège royal et des experts en la matière ont créé un cadre de données sur l'équité afin de mieux comprendre qui sont ses membres; il aidera le gouvernement à mettre de l'avant une stratégie nationale.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement fédéral favorise un accès plus équitable aux soins de santé en misant sur le développement et l'évaluation continus des soins virtuels, l'accès Internet haute vitesse partout au Canada et l'instauration d'un permis d'exercice pancanadien.**

Les soins virtuels demeurent un élément important du nouveau contexte de la prestation des soins au Canada, leur utilisation ayant augmenté considérablement lors de la pandémie de COVID-19. [Selon l'Association médicale canadienne](#), les soins virtuels améliorent l'accès aux médecins, augmentent la satisfaction de ces derniers et réduisent la fréquence et le coût des déplacements par avion. Les soins virtuels peuvent contribuer à créer un système de santé durable et équitable; le gouvernement fédéral doit donc poursuivre leur développement et leur évaluation.

Pour qu'un programme de soins virtuels soit efficace, l'accès à des services Internet haute vitesse fiables est essentiel, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et autochtones. Nous saluons le [gouvernement de s'être donné pour objectif](#) de brancher à Internet haute vitesse 98 % des Canadiens et Canadiennes d'ici 2026, et l'ensemble de la population canadienne d'ici 2030. Cependant, la connectivité des régions rurales, éloignées et autochtones [demeure faible](#). Le gouvernement doit prioriser l'accès dans ces régions.

De concert avec les ordres des médecins des provinces et territoires, il doit également faciliter la mise en place d'un permis d'exercice pancanadien afin d'améliorer l'accès aux soins virtuels. Il permettrait de résoudre les problèmes d'accès partout au pays et faciliterait la prestation de soins virtuels pour les communautés rurales, éloignées et autochtones ainsi que les autres régions qui en ont besoin.

**Recommandation 4 : Que le gouvernement fédéral crée et continue d’investir dans des programmes qui appuient les objectifs de la Stratégie nationale d’adaptation en matière de santé et de bien-être.**

Étant donné que les changements climatiques ont de nombreux effets sur la santé, notre pays doit relever le double défi de protéger sa population et de créer un système de santé équitable, résilient et durable. Il lui faut entre autres faire face à l’augmentation des catastrophes naturelles, à la réduction de la qualité de l’air, de l’eau et des aliments, à la chaleur extrême, à la propagation de maladies infectieuses et d’agents pathogènes, et au risque accru d’événements de transmission interespèces (transmission d’agents pathogènes d’animaux à l’homme).

Le Collège royal encourage le gouvernement fédéral à créer et à continuer d’investir dans des programmes qui appuient les objectifs de la Stratégie nationale d’adaptation en matière de santé et de bien-être. Le fait d’investir dès maintenant dans un système de santé équitable, résilient et durable préparera le Canada à relever ces défis et réduira les coûts à long terme pour le système.

Dans le cadre de la Stratégie nationale d’adaptation, le gouvernement devrait également envisager de convoquer des spécialistes des soins de santé chaque année à la Conférence des parties des Nations Unies sur les changements climatiques afin d’apprendre des spécialistes internationaux en santé planétaire et de déterminer des possibilités de collaboration internationale.

**Recommandation 5: Que le gouvernement fédéral investisse dans des programmes visant à offrir à toute la population canadienne un accès équitable aux produits pharmaceutiques et ce, à un coût abordable.**

Le Collège royal demande au gouvernement fédéral de concrétiser son engagement au sujet de la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments. Celui-ci est important pour assurer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accès à un système de santé durable.

[Selon une étude gouvernementale menée en 2021](#), environ le cinquième (21 %) des Canadiens et Canadiennes ont déclaré ne pas avoir d'assurance pour couvrir le coût des médicaments d'ordonnance. Ce pourcentage était considérablement plus élevé chez les personnes immigrantes et celles provenant de groupes marginalisés en raison de leur race. Avec le risque accru de transmission de maladies infectieuses et d'agents pathogènes lié aux changements climatiques et la possibilité de transmission interespèces, l'accès équitable à un prix abordable aux produits pharmaceutiques est encore plus important.

[Une étude publiée en 2019 par l'Université McMaster](#) a révélé que l'industrie pharmaceutique mondiale contribue considérablement au réchauffement climatique, son empreinte carbone étant supérieure à celle du secteur de la production automobile. En s'appuyant sur les recommandations du rapport [Une ordonnance pour le Canada: l'assurance-médicaments pour tous](#), et afin de promouvoir des soins de santé durables, le gouvernement doit envisager ce qui suit :

- Inclure une évaluation des facteurs environnementaux ou l'empreinte carbone dans les processus d'homologation et de réglementation des produits pharmaceutiques;
- Ajouter l'incidence de l'empreinte carbone dans les recommandations du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés;
- Appuyer la fabrication locale de produits pharmaceutiques, ce qui réduira les coûts économiques et environnementaux d'expédition.



**Recommandation 6 : Que le gouvernement fédéral assure un financement à long terme afin d'améliorer la formation sur la santé des Autochtones, ainsi que la sécurité culturelle au sein du système de santé.**

Le Consortium national pour la formation médicale en santé autochtone (CNFMMSA) exerce un leadership inestimable pour favoriser la mise en œuvre d'axes de travail dirigés par des Autochtones qui contribueront à la réforme de la formation médicale sur la santé des Autochtones et à la prestation de soins respectueux des réalités culturelles. Nous encourageons le gouvernement fédéral à maintenir le financement du consortium et à accorder la priorité à la sécurité culturelle au sein du système de santé.

La bonne qualité des soins de santé pour les peuples autochtones exige de solides valeurs guidées par des principes essentiels auxquels les effectifs médicaux adhèrent et contribuent, qu'ils communiquent et adoptent, avec leurs partenaires. Il incombe aux effectifs médicaux et au corps enseignant et étudiant de prendre conscience du piètre état de santé des Autochtones, d'en comprendre les causes persistantes (contexte historique, sociologique, politique et économique) et de mettre fin à leurs effets néfastes en passant plus facilement de la compétence culturelle à la sécurité culturelle et, à terme, à l'humilité culturelle dans la formation et la pratique.

La sécurité culturelle est importante pour que les Autochtones et les personnes provenant de groupes marginalisés en raison de leur race et d'autres groupes systématiquement marginalisés se sentent à l'aise au sein du système de santé. Elle se rapporte essentiellement à la justice sociale et à l'utilisation appropriée du pouvoir dans la prestation des soins. Elle repose sur une compréhension du déséquilibre des pouvoirs inhérent à la prestation des soins de santé et tient lieu de concept directeur pour l'analyse des pouvoirs dans toute relation marquée par la différence.

L'approche centrée sur le patient ou la patiente favorise une autoréflexion chez le personnel de la santé, une compétence essentielle à la relation entre le patient ou la patiente et la personne qui prodigue les soins. Le continuum de la sécurité culturelle commence par la conscience culturelle (la reconnaissance des différences), progresse vers la sensibilité culturelle (qui met l'accent sur le respect de ces différences), et se termine avec la compétence culturelle (les habiletés et comportements du personnel de la santé) et enfin, la sécurité culturelle.

Le Collège royal est déterminé à poursuivre ses activités dans ce domaine et encourage le gouvernement fédéral à investir afin d'ancrer la sécurité culturelle au sein des effectifs médicaux et de bâtir un système plus équitable et durable.